

Saint-Vaast-la-Hougue. Le port délaisse le Pavillon bleu pour la certification Port propre



Avec l'équipe portuaire, Vincent Pinatel (à gauche) et Florent Duloir poursuivent leurs actions en faveur d'une meilleure qualité environnementale. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 01/06/2026 à 05h09

À l'entrée du port de Saint-Vaast-la-Hougue, chaque année, sans interruption depuis 1995, flotte le Pavillon bleu, signe de respect de l'environnement. Cette année, il ne sera pas hissé, tout comme le label ne sera pas affiché à l'entrée de la marina.

« Le Pavillon bleu devenait obsolète »

Florent Duloir et Vincent Pinatel, le maître du port et son adjoint, n'ont pas déposé de demande cette année.

En juin 2025, le port s'est vu attribuer la certification Port propre. Avec cette certification, le Pavillon bleu devenait obsolète, insistent Florent et

Vincent. Pour obtenir cette certification, c'est un audit de deux jours avec dix-sept critères à respecter alors que quelques heures suffisent pour le Pavillon bleu.

Pour la certification Port propre, le port a dû respecter les normes pour la gestion des déchets, la consommation en eau et électricité, la communication et la préservation de la biodiversité entre autres.

C'est un certificat pour trois ans mais audité chaque année avec un retrait immédiat en cas de non-conformité. On a opté pour le sérieux du suivi.

Selon le maître de port et son adjoint, le port doit être en évolution constante. On suit les navigateurs qui sont de plus en plus sensibles au respect de l'environnement et à la gestion des déchets.

L'été dernier, 103 entretiens ont été réalisés avec les navigateurs sur le sujet. 50 % ont abouti à un engagement pointu.

Afin de poursuivre dans la démarche, le port installe un parcours avec vingt panneaux sur le thème de la biodiversité et infos portuaires. On se satisfait aussi de voir la pêche professionnelle évoluer positivement dans ce domaine.